



ATELIERS DE CO-DEVELOPPEMENT

Enrichir ses pratiques professionnelles
par des échanges avec ses pairs

+ INFORMATIONS PRATIQUES

DURÉE

- De 4 à 8 demi-journées

NOMBRE OPTIMUM DE PARTICIPANTS

- De 4 à 8 personnes

PUBLIC

- Groupe de pairs concernés par une même activité ou une même problématique : managers, responsable d'activités transversales, commerciaux, techniciens, formateurs, tuteurs...



Une approche puissante à intégrer dans vos principes d'apprentissage

+ LE PRINCIPE

Le co-développement professionnel est une méthode structurée qui permet d'appréhender en groupe une situation en vue de prendre du recul et ainsi :

- **générer des solutions immédiatement applicables,**
- **améliorer sa pratique.**

Chaque participant est alternativement client et consultant. L'animateur pose le cadre, régule les échanges et apporte des éclairages théoriques si besoin.



+ MÉTHODOLOGIE

Etape 1 : Exposé de la problématique ⌚ 10'

- Le client présente la situation, les éléments clés, ses questionnements
- Les consultants écoutent et notent

• Etape 2 : Clarification ⌚ 20'

- Les consultants posent des questions d'approfondissement afin d'avoir une vision claire et commune de la problématique.
- L'intérêt de cette étape est aussi de faciliter l'objectivation du client.

Etape 3 : Contrat de consultation ⌚ 5'

- Le client reformule son attente vis à vis des consultants

Etape 4 : Consultation ⌚ 25 à 40'

- Les consultants livrent leurs impressions, questions, suggestions pratiques ou partages d'expériences. Ils sont centrés sur le client et lui offre tout ce qui peut l'aider à penser et agir. La phrase clé pour le consultant lors de cette étape est « *Comment puis-je aider ce client ?* ».
- Le client écoute et prend des notes.

Etape 5 : Synthèse et plan d'action ⌚ 10'

- Le client dégage une synthèse des principaux éléments qu'il a retenus pour arriver ensuite à un 1^{er} plan d'action, réalisable à court terme. Lors de la séance suivante, le client sera amené à faire un point sur son plan d'action et les résultats atteints, ou non

Etape 6 : Partage des apprentissages et évaluation ⌚ 10'

- Chacun expose les apports de la séance et l'évalue.

+ LES BÉNÉFICES

- Découverte et partage de pratiques favorisées par le travail collaboratif,
- Des effets directs sur l'efficacité de chacun,
- Transfert immédiat des apprentissages qui s'ancrent solidement dans les pratiques,
- Offre un espace en libre parole où l'on ose faire part de ses difficultés,
- La technique peut facilement continuer à se déployer en interne.

